

## Transport et mobilité

### SOMMAIRE

- ➔ Le train : tarifs réduits régionaux
- ➔ Les cars et bus en Limousin
- ➔ L'avion au départ du Limousin
- ➔ Le covoiturage
- ➔ Les aides au permis de conduire
- ➔ La mise à disposition de véhicules

### Carnet d'adresses

- Liste 1 – Le train
- Liste 2 – Les cars et bus
- Liste 3 – L'avion
- Liste 4 – Les aides aux transports scolaires des Conseils généraux
- Liste 5 – Le covoiturage
- Liste 6 – Les aides financières au permis
- Liste 7 – La mise à disposition de véhicules

### Mobilimousin : toutes les infos transport en Limousin

Recherche d'itinéraires, correspondances, horaires, état du trafic ou services à la mobilité (accessibilité, parcs relais, taxis, etc)...

Mobilimousin vous permet de préparer votre voyage, que vous voyagez en Limousin ou au départ du Limousin.

Tél : 0 800 87 23 19 (appel gratuit depuis un téléphone fixe) du lundi au vendredi de 7h à 19h30 et le samedi de 8h à 12h30

[www.mobilimousin.com](http://www.mobilimousin.com)

ou sur mobile : [mobilimousin.mobi](http://mobilimousin.mobi)

### Pour en savoir +

#### Fiche Actuel CIDJ

5.142 Passer son permis : auto, moto, bateau

[www.permisdeconduire.gouv.fr](http://www.permisdeconduire.gouv.fr)

Seul, en famille ou en groupe, pour voyager au meilleur prix, vous pouvez éviter de payer plein tarif. Il existe de nombreuses réductions ou solutions économique sur tous les moyens de transports : train, bus, avion ou voiture.

### LE TRAIN : TARIFS RÉDUITS RÉGIONAUX

#### ➔ La Carte Limousin Étudiant

Cette carte, financée par la Région Limousin, permet aux étudiants de bénéficier de **50 % de réduction** sur les trajets SNCF (trains ou cars) pour leurs déplacements entre le domicile et le lieu d'études.

Pour bénéficier de cette carte, il faut être domicilié habituellement en Limousin et poursuivre des études post-baccalauréat (sans limite d'âge) en Limousin ou dans les régions limitrophes du Limousin (Aquitaine, Auvergne, Centre, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes).

Coût : 30 €

Validité : 1 an

Cette carte permet de bénéficier de 50 % de réduction :

- sur les billets SNCF 2<sup>ème</sup> classe pour le trajet gare du domicile - gare du lieu d'études (aller et/ou retour)
- tous les jours sur le réseau TER Limousin\* pour le titulaire de la carte qui peut faire profiter de ce demi-tarif jusqu'à 3 accompagnants les samedis, dimanches, fêtes et tous les jours en juillet et août.

\*certaines lignes TER Limousin desservent : Angoulême, Montluçon, Périgueux et Poitiers - sauf Téo.

Dossier à retirer auprès du CRIJ Limousin ou des Maisons de la Région en Corrèze et en Creuse, ou à télécharger sur [www.crijlimousin.org](http://www.crijlimousin.org).

Voir Carnet d'adresses - Liste 1 : Le train

#### ➔ La Carte Limousin Formation

La Carte Limousin Formation s'adresse aux personnes qui poursuivent une formation "en continu" d'au moins un mois et de 20h minimum par semaine, et rémunérées au titre du régime public ou du régime conventionnel (Allocation Formation Reclassement).

Elle est valable pendant la durée de formation avec un maximum de 1 an dans les trains ou cars TER, cars régionaux ainsi que dans les trains Corail Intercité sur la région Limousin et jusqu'à Poitiers, Angoulême, Périgueux et Montluçon pour réaliser les trajets domicile / lieu de la formation, domicile / lieu du stage ou lieu de formation / lieu de stage en 2<sup>ème</sup> classe uniquement.

Cette carte est gratuite et offre jusqu'à **80 % de réduction** sur le trajet inscrit sur la carte.

Pour tout renseignement, contactez l'ASP (Agence de services et de paiement) au 05 55 11 57 00.

Voir Carnet d'adresses - Liste 1 : Le train

#### ➔ Le Chéquier vers l'emploi

Le Chéquier vers l'emploi permet aux demandeurs d'emploi de la région Limousin de se déplacer pour des entretiens et des rendez-vous professionnels. Le demandeur d'emploi dispose d'un carnet de 30 chèques échangeables contre des trajets simples à **90 % de réduction** valable dans les trains ou cars TER, cars régionaux ainsi que dans les trains Corail Intercité sur la région Limousin en 2<sup>ème</sup> classe uniquement.

Pour tout renseignement, adressez-vous à votre conseiller Pôle Emploi.

#### Remboursement des frais de transport domicile-lieu de travail

Les salariés et les agents de la fonction publique utilisant les transports en commun pour effectuer les trajets entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail bénéficient, de la part de leur employeur, d'une prise en charge de **50 %** du prix de leur abonnement.

La prise en charge peut aussi s'appliquer à l'utilisation du véhicule personnel dans certains cas.

Plus d'informations sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), rubrique Formation-Travail / Rémunération

#### ↳ La Carte Limousin Domicile-travail

La Carte Limousin domicile-travail permet de bénéficier d'un abonnement mensuel (du 1<sup>er</sup> au dernier jour du mois) ou hebdomadaire (7 jours consécutifs) à prix réduit, en train ou car TER, trains Corail Intercité, cars régionaux ou Corail TéoZ avec réservation seule (sous conditions d'un pass mensuel ou hebdomadaire en plus) en 2<sup>nd</sup>e ou 1<sup>ère</sup> classe (supplément calculé sur le plein tarif).

Elle s'adresse à toute personne active résidant dans la région Limousin et se déplaçant entre son domicile en Limousin et son lieu de travail dans la région Limousin ou jusqu'à Angoulême, Périgueux, Aurillac, Cahors, Capdenac, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Montluçon et Poitiers.

Cette carte est **gratuite**, valable un an et offre **jusqu'à 75 % de réduction** ainsi qu'une grande souplesse d'utilisation.

Une Carte Limousin Loisirs est offerte aux abonnés mensuels.

Pour tout renseignement : **Mobilimousin** (Tél : 0 800 87 23 19), **contact TER** (Tél : 0825 87 23 19 - 0,15 €/min.) ou rendez-vous dans les gares ou boutiques SNCF.

À savoir : L'abonnement à la carte TER domicile-travail est **annualisé** avec **Ma carte 365**. Gratuite et valable un an, elle permet d'effectuer une seule démarche pour avoir jusqu'à 75 % de réduction sur ses trajets toute l'année. En échange de l'attestation patronale annuelle, la carte/attestation est délivrée en même temps qu'un premier coupon.

Avec Ma Carte 365, vous avez le choix du mode règlement : achat en gare ou paiement par prélèvement automatique avec l'envoi à domicile du coupon mensuel. Le prix à l'année revient à seulement 10,5 coupons mensuels.

Contact : le **centre d'abonnement TER** - Tél : 0 891 670 060 (0,23 €/min).

*Voir Carnet d'adresses - Liste 1 : Le train*

#### ↳ La Carte Limousin Loisirs

La Carte Limousin Loisirs est nominative, valable un an, et donne droit à **25 % de réduction** du lundi au vendredi pour le titulaire, et à **50 % de réduction** les samedis, dimanches et fêtes toute l'année et tous les jours en juillet et août pour le titulaire et jusqu'à 3 accompagnants.

Elle s'adresse à tous et est valable sur tous les trains et autocars de la région TER Limousin ainsi que les trains Corail Intercité circulant sur la région Limousin. Son prix est de **20 €**.

Pour tout renseignement : **contact TER** - 0 825 87 23 19 (0,15 €/mn) ou dans les gares ou boutiques SNCF.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 1 : Le train*

#### Liaison Brive-Tulle : le ticket unique Passéo vous facilite le trajet

Depuis le 28 mars 2011, les usagers des transports en commun entre Brive et Tulle ou à l'intérieur de ces deux villes peuvent emprunter 3 réseaux de transport différents (bus Libéo de Brive, bus TUT de Tulle et TER) avec le **billet intermodal Passéo**.

Ce billet unique permet passer librement d'un réseau à l'autre, avec des tarifs attractifs et modulables.

Deux formules sont proposées :

- le **pass jour** à 7 € pour les voyageurs occasionnels
- le **pass mensuel** pour les usagers quotidiens (trajets domicile-lieu de travail), dont le prix maximum est de 69,40 € pour cette première année (dont 50 % sont remboursables par l'employeur).

Le billet Passéo est vendu en gares de Brive et de Tulle et à la boutique Libéo de Brive, agence Infobus, place du 14 juillet.

Pour tout savoir sur les tarifs : [www.mobilimousin.fr](http://www.mobilimousin.fr)

#### ↳ Le Chéquier Limousin École

Cette tarification s'adresse aux écoles maternelles et primaires, publiques ou privées sous contrat, pour des voyages scolaires.

Elle offre, pour 1 € par enfant, la possibilité d'effectuer un aller-retour (*retour sous 72h après le départ*), sur les transports régionaux du Limousin, pour des trajets à l'intérieur de la région (*éviter les déplacements les lundis et les veilles de week-end*).

Pour tout renseignement, contacter la **Région Limousin** au 05 55 45 19 71 ou les **Maisons de la Région** en Corrèze et en Creuse.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 1 : Le train*

## LES CARS ET BUS EN LIMOUSIN

#### ↳ Les abonnements scolaires en Limousin

Pour les transports scolaires des élèves de primaire, collège et lycée, adressez-vous au Conseil général de votre département.

Pour les demi-pensionnaires et internes, si leur établissement est situé à plus de 3 km de leur domicile (5 km dans l'agglomération de Limoges), faire une demande de subvention auprès du Conseil général du département d'origine. L'abonnement est gratuit en Corrèze : s'adresser à la mairie de son domicile.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 4 : Les aides aux transports scolaires des Conseils généraux*

#### ↳ Les bus urbains

Les villes de Limoges, Tulle et Brive proposent des réductions sur leurs réseaux inter-urbains.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 2 : Les cars et bus*

#### ↳ Les cars départementaux

Les Conseils généraux proposent des réductions sur les transports en bus dans leur département.

En Haute-Vienne, vous pouvez vous rendre à la Boutique Haute-Vienne en car.

En Creuse et en Corrèze, renseignez-vous directement auprès des transporteurs et/ou du Conseil général.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 2 : Les cars et bus*

#### La carte ISIC

La carte d'identité d'étudiant internationale (carte ISIC) s'adresse à tous les collégiens, lycéens ou étudiants français et étrangers.

Elle permet de bénéficier de **tarifs étudiants dans le monde entier** sur les transports en avion, en autocar ou en train, sur les locations de voiture et les transferts maritimes.

Elle permet d'obtenir des **réductions** dans de nombreux hôtels, auberges de jeunesse, cinémas, musées, châteaux, spectacles, restaurants... en France et dans de nombreux pays.

C'est également une carte d'**informations et de services** (assurances, etc).

Valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre de l'année suivante (soit 16 mois maximum), elle est **en vente au CRIJ Limousin** au prix de 12 € sur présentation de la preuve du statut de collégien, lycéen ou étudiant pour l'année scolaire en cours et d'une photo d'identité.

Plus d'infos sur [www.crijlimousin.org](http://www.crijlimousin.org) ou sur [www.isic.fr](http://www.isic.fr)

#### ↳ Les bus internationaux

La compagnie Eurolines vous permet de voyager sur des lignes régulières internationales à des prix très intéressants.

Au début de l'été 2011, Eurolines prévoit d'ouvrir son réseau de transport sur le territoire français avec des trajets inter-régionaux.

Les réservations se font par l'intermédiaire des agences de voyages Fram ou sur [www.eurolines.fr](http://www.eurolines.fr).

*Voir Carnet d'adresses - Liste 2 : Les cars et bus*

#### L'AVION AU DÉPART DU LIMOUSIN

L'aéroport de Limoges propose des vols directs vers Paris-Orly, Lyon, Nice, Ajaccio, Figari, Londres-Stansted, Bristol, Leeds-Bradford, Liverpool, Newcastle, Nottingham, Southampton, ainsi que de nombreux autres vols réguliers.

L'aéroport de Brive dessert les destinations de Paris-Orly, Nice, Ajaccio, Londres-City Airport et Manchester.

Outre les sites des compagnies aériennes, il existe de nombreux sites de vols dégriffés toutes destinations, ainsi que des comparateurs de vols pour trouver des billets d'avion au meilleur prix.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 3 : L'avion*

#### LE COVOITURAGE

Au niveau national, des organismes mettent en relation automobilistes et auto-stoppeurs. En principe, le passager doit participer aux frais du voyage (environ 0,34 € par km et par personne, péages compris). Des frais d'inscription peuvent être demandés, variables d'un organisme à l'autre.

Des sites spécialisés permettent de trouver des trajets, en tant que conducteur ou passager, sur toute la France ou spécifiquement en Limousin.

À noter : **L'Alpa** propose un service en ligne de covoiturage en Limousin pour ses salariés et ses stagiaires. Sur ce site gratuit, les usagers peuvent choisir leurs covoituriers.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 5 : Le covoiturage*

#### LES AIDES AU PERMIS DE CONDUIRE

##### ↳ L'aide au permis de conduire B de Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi pour lesquels il est constaté que le fait de ne pas être titulaire du permis de conduire B constitue un frein à la reprise d'emploi peuvent bénéficier d'une aide financière de la part de Pôle Emploi, destinée à prendre en charge tout ou partie des frais d'apprentissage du permis.

Pour en bénéficier, il faut entre autres avoir plus de 18 ans et être inscrit depuis au moins 6 mois de manière continue comme demandeur d'emploi.

Le montant de l'aide est fixé forfaitairement à 1 200 € ; elle fait l'objet de trois versements de 400 € sur présentation de justificatifs.

**Attention, cette mesure fait l'objet d'une dotation financière annuelle. Vérifiez l'actualité et l'application de cette mesure auprès de votre conseiller Pôle Emploi.**

NB : Pour les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA, l'aide au permis de conduire relève de l'aide personnalisée de retour à l'emploi.

##### Les aides à la mobilité de Pôle Emploi

En tant que demandeur d'emploi, vous pouvez bénéficier pour votre recherche d'emploi de :

- l'**aide au déplacement** (pour se rendre à un entretien d'embauche, à un concours, suivre une prestation intensive, à plus de 60 km aller-retour de votre domicile - plafond annuel : 200 €)
  - l'**aide aux déplacements quotidiens, hebdomadaires ou mensuels** (pendant les 3 premiers mois de la reprise d'emploi à hauteur de 1 000 € maximum)
  - l'**aide à la double résidence** (1 200 € maximum)
  - l'**aide au déménagement** (1 500 € maximum)
  - le **réseau SAM** (Solidarité, Accueil, Mobilité), service complémentaire d'aide à la mobilité, permettant d'être hébergé dans une famille d'accueil bénévole pour se rendre à un entretien de recrutement éloigné de son domicile.
- Vous pouvez aussi bénéficier de réductions de 90 % sur le réseau TER Limousin avec le **Chéquier vers l'emploi** (voir Le train : tarifs réduits régionaux).

*Pour vérifier votre éligibilité à chacune de ces aides, adressez-vous à votre conseiller Pôle Emploi avant votre déplacement.*

### Le permis à 1 € par jour

C'est un prêt bancaire à taux zéro permettant aux jeunes de 16 à 25 ans de financer leur formation au permis de conduire. C'est donc une facilité de paiement : le coût total de la formation ne change pas, mais la banque avance l'argent et les intérêts sont pris en charge par l'État. Pour bénéficier de ce dispositif, contactez une auto-école partenaire de l'opération (voir la liste sur [www.permisauneuroparjour.fr](http://www.permisauneuroparjour.fr)) et votre banque.

La conduite supervisée permet aux candidats de plus de 18 ans ayant réussi l'épreuve du code et suivi au minimum 20 heures de conduite en école de conduite d'acquies davantage d'expérience au volant, afin de passer ensuite l'épreuve pratique dans des conditions sereines.

Cette formation se déroule avec un accompagnateur à bord d'un véhicule pendant au moins 3 mois et sur au moins 1 000 km. L'accompagnateur doit avoir son permis depuis plus de 5 ans, le véhicule doit être assuré tout risque.

Tout savoir sur :

<http://vosdroits.service-public.fr>  
rubrique transports

et sur :

[www.permisdeconduire.gouv.fr](http://www.permisdeconduire.gouv.fr)  
rubrique Permis B / Se former à la conduite / La conduite accompagnée

### ↳ L'aide au permis de conduire du Conseil général de la Haute-Vienne

Cette bourse départementale d'aide au permis de conduire est attribuée selon les conditions suivantes :

- être domicilié en Haute-Vienne ;
- avoir entre 16 et 18 ans ;
- avoir un quotient familial mensuel inférieur à 1 200 €
- être inscrit dans une auto-école de Haute-Vienne.

L'aide est calculée en fonction du quotient familial mensuel.

Elle est versée en une fois, après obtention du permis. Le dossier de demande d'aide doit être déposé au plus tard 2 mois après l'obtention du permis.

[www.cg87.fr](http://www.cg87.fr), rubrique Solidarité / Jeunesse

*Voir Carnet d'adresses - Liste 6 : Les aides au permis*

### ↳ L'aide au permis de conduire du Conseil général de la Creuse

Cette aide s'adresse aux bénéficiaires du RSA, à leur conjoint, leur concubin, leurs ayants droits majeurs, à raison d'une seule aide par foyer d'allocataire.

Elle est conditionnée par la signature préalable d'une convention entre le bénéficiaire, l'auto-école et le conseil général, et par l'assiduité du candidat.

Son montant est de 70 € pour l'obtention du code (forfait unique) et de 610 € maximum pour la partie pratique.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 6 : Les aides au permis*

### ↳ L'aide à la conduite accompagnée du Conseil général de la Corrèze

Le Conseil général de la Corrèze accorde une aide de 100 € aux jeunes s'engageant dans la conduite accompagnée, selon les conditions suivantes :

- être domicilié en Corrèze ;
- avoir entre 16 et 18 ans au moment de l'inscription en préfecture ;
- être inscrit dans une auto-école de Corrèze.

Aucune condition de ressources n'est requise.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 6 : Les aides au permis*

Le Conseil général de la Corrèze met en place un nouveau type d'aide aux jeunes, le **contrat d'autonomie**, qui prévoit une aide de 500 € pour les 18-21 ans, pour les aider à financer une assurance habitation, leur permis de conduire, leur assurance jeune conducteur ou encore une complémentaire santé, en contrepartie d'un engagement **bénévole** du jeune dans une association. Ce nouveau dispositif entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### ↳ L'action « Apprentissage de la conduite et insertion professionnelle » du FJT Tulle Formation

Le FJT Tulle Formation mène des actions visant à l'obtention du permis de conduire, en partenariat avec l'auto-école sociale ADER, pour des jeunes ou des adultes des arrondissements de Tulle, Brive et Ussel. Ces actions s'adressent aux personnes ne disposant pas de moyens financiers suffisants pour passer le permis et inscrites dans une démarche d'insertion professionnelle. Inscriptions permanentes.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 6 : Les aides au permis*

### ↳ L'auto-école sociale Aleas

L'Association limousine emploi activité et service (Aléas) de Limoges a mis en place une auto-école sociale qui a pour vocation de permettre à des personnes en difficulté de passer le permis à moindre coût pour pouvoir accéder à l'emploi. Ce sont les travailleurs sociaux qui évaluent les candidats en fonction de leurs difficultés.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 6 : Les aides au permis*

**Le Fonds d'aide aux jeunes** permet aux personnes de 18 à 25 ans connaissant des difficultés de bénéficier d'aides financières. Adressez-vous à votre mission locale ou au Conseil général de votre département.

Conseil général de la Haute-Vienne  
Pôle Éducation-Jeunesse  
Service Jeunesse  
11 rue François Chénieux  
CS 83112  
87031 LIMOGES Cedex 1  
Tél : 05 44 00 14 23

Conseil général de la Corrèze  
Direction de l'Insertion et du Logement  
Service Insertion-Ingénierie sociale  
9, rue René et Emile Fage  
19000 TULLE  
Tél : 05 55 93 76 50

Conseil général de la Creuse  
Pôle Jeunesse et Solidarités  
Direction Insertion Logement  
13 rue Joseph Ducouret  
BP 59  
23011 GUÉRET Cedex  
Tél : 05 44 30 24 97

## LA MISE À DISPOSITION DE VÉHICULES : DEUX-ROUES ET VOITURES

---

### ↳ Mob'job - Association Varlin Pont-Neuf (Limoges)

Location de scooters ou de voitures pour demandeur d'emploi ayant obtenu un nouveau contrat de travail.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 7 : La mise à disposition de véhicules*

### ↳ Atout Mob - Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne (Saint-Junien / Saint-Léonard-de-Noblat)

Ce dispositif concerne les personnes en situation d'insertion résidant sur le Pays Ouest Limousin ou sur le Pays de Monts et Barrages et n'ayant pas de moyen de locomotion pour se rendre sur un lieu de travail, de stage ou de formation.

Les cyclomoteurs et scooters sont loués 1 € / jour.

Organismes prescripteurs : Pôle Emploi, Mission Locale Rurale, Maisons de la solidarité du département, CCAS, Cap Emploi, organismes de formation, agences d'intérim, associations intermédiaires.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 7 : La mise à disposition de véhicules*

### ↳ Cyclo-Rempart - Association Rempart (Bellac)

Mise à disposition de cyclomoteurs et scooters pour les jeunes demandeurs d'emploi et adultes en situation d'insertion, sur prescription d'un travailleur social.

Durée de la location : 1 semaine à 2 mois, renouvelable.

Caution : 75 € pour les cyclomoteurs, 150 € pour les scooters.

Tarif : 0,8 € / jour pour des revenus inférieurs à 750 € ; 1,5 € / jour pour des revenus supérieurs à 750 €.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 7 : La mise à disposition de véhicules*

### ↳ Mobylié - Pays de Saint-Yrieix Sud Haute-Vienne (Nexon)

Service de mise à disposition de vélomoteurs ou scooters permettant aux personnes sans moyen de locomotion de se déplacer vers leur lieu de travail, de formation ou de stage. Le tarif est de 1 € par jour (casque, antiviol et assurance compris), le prêt est d'une durée de deux mois renouvelable. Caution : 100 € pour un cyclomoteur, 150 € pour un scooter.

Pour tout renseignement, contactez le Pays de Saint-Yrieix Sud Haute-Vienne ou renseignez-vous auprès de Pôle Emploi, de la Mission Locale Rurale, de la Maison de la Solidarité de Saint-Yrieix-la-Perche ou de votre mairie.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 7 : La mise à disposition de véhicules*

### ↳ La banque de Mob 23 (Vassivière, Creuse)

La structure remet en état les vieux deux-roues motorisés et les met ensuite à la disposition des personnes en recherche d'emploi pour une somme modique, sur toute la Creuse.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 7 : La mise à disposition de véhicules*

### ↳ Location de scooters et de mobylettes - FJT (Aubusson)

Service de location de scooters et de mobylettes pour un jour comme pour deux mois (1,20 € / jour). Ce service fonctionne dans le cadre du PSI, programme départemental d'insertion.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 7 : La mise à disposition de véhicules*

### ↳ Location de voiture à 5 €/jour - FJT (Guéret)

Location de voiture destinée à se rendre sur son lieu de stage, d'emploi ou de formation, pour les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi et toute personne en difficulté financière, qu'elle soit logée ou non en FJT et sans condition d'âge.

Tarif : à 5 €/jour.

Caution : 350 €.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 7 : La mise à disposition de véhicules*

### ↳ Location de véhicules sans permis - Duval Location

La société Duval Location loue des véhicules sans permis à la journée, au week-end, à la semaine et au mois.

Livraison partout en Limousin à domicile, sur lieu de travail ou autre, gratuite à partir d'une semaine de location.

Tarif indicatif : 40 € la journée ; 21 € / jour pour un mois de location.

*Voir Carnet d'adresses - Liste 7 : La mise à disposition de véhicules*

## Carnet d'adresses

➔ LISTE 1  
LE TRAIN

[www.interrailnet.com](http://www.interrailnet.com) - pour découvrir l'Europe en train  
[www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)  
[www.ter-sncf.com/regions/limousin/fr](http://www.ter-sncf.com/regions/limousin/fr)

Contact TER Limousin :  
0 825 87 23 19 (0,15 €/min)

Centre d'abonnement TER Limousin (Ma Carte 365) :  
0 891 670 060 (0,23 €/min)

Contacts tarifs réduits régionaux en train :

**CRIJ Limousin**  
13 cours Jourdan  
87000 LIMOGES Cedex  
Tél : 05 55 100 800

**Maison de la Région en Creuse**  
6 boulevard Carnot  
23000 GUÉRET  
Tél : 05 55 80 32 80

**Maison de la Région en Corrèze**  
3 place Carnot  
19000 TULLE  
Tél : 05 55 29 00 30

**ASP (Agence de Services et de Paiement)**  
*Renseignements par téléphone uniquement*  
Tél : 05 55 11 57 00

➔ LISTE 2  
LES CARS ET BUS

**Point Bus TCL**  
10 place Léon Betoulle  
87000 LIMOGES  
Tél : 05 55 32 46 46  
Horaires : du lundi au vendredi de 9h45 à 17h45  
[www.stcl.fr](http://www.stcl.fr) : plans, tarifs, horaires

**Réseau TUT – Transports Urbains de Tulle CFTA**  
5-6 rue Gaston Ramon  
19000 TULLE  
Tél : 05 55 20 25 60  
[www.cftaco.fr](http://www.cftaco.fr)  
[www.transports-tulle.fr](http://www.transports-tulle.fr)

**Agence INFOBUS LIBÉO**  
Place du 14 juillet  
19100 BRIVE  
Tél : 05 55 74 20 13  
[www.libeo-brive.fr](http://www.libeo-brive.fr)

**La Boutique Haute-Vienne en Car**  
14 rue de l'Amphithéâtre  
87008 LIMOGES Cedex  
Tél : 05 55 10 10 03  
<http://hautevienneencar.cg87.fr> et [www.rdhv.com](http://www.rdhv.com) : infos trafic, plan du réseau, horaires, achats de titres de transport en ligne + application mobile

**Eurolines**  
[www.eurolines.fr](http://www.eurolines.fr)  
Réservations :  
**0 892 89 90 91** (0,34 €/min)  
Depuis l'étranger :  
+33 (0)1 41 86 24 21  
Horaires : du lundi au samedi de 8h à 21h, le dimanche de 10h à 17h  
Point de vente en Limousin :  
**Agence de voyages Fram**  
8 boulevard Louis Blanc  
87000 LIMOGES  
Tél : 0 826 466 121

➔ LISTE 3  
L'AVION

**Aéroport international de Limoges-Bellegarde**  
81 avenue de l'Aéroport  
87100 LIMOGES  
Tél : 05 55 43 30 30  
[www.aeroportlimoges.com](http://www.aeroportlimoges.com)

**Aéroport Brive Vallée de la Dordogne**  
19600 NESPOULS  
Tél : 05 55 22 40 00  
contact@aeroport-brive-vallee-dordogne.com  
[www.aeroport-brive-vallee-dordogne.com](http://www.aeroport-brive-vallee-dordogne.com)

**Compagnies présentes en Limousin :**  
[www.airfrance.fr](http://www.airfrance.fr)  
[www.airlinair.com](http://www.airlinair.com)  
[www.ryanair.com](http://www.ryanair.com)  
[www.britair.fr](http://www.britair.fr)  
[www.cityjet.com](http://www.cityjet.com)

[www.jet2.com](http://www.jet2.com)  
[www.flybe.com](http://www.flybe.com)

**Vols dégriffés :**  
[www.transavia.com](http://www.transavia.com)  
[www.easyjet.com](http://www.easyjet.com) (Europe)  
[www.flygermania.de](http://www.flygermania.de) (Allemagne)  
[www.germanwings.com/fr](http://www.germanwings.com/fr) (Allemagne/Europe)  
[www.volarewebagent.com](http://www.volarewebagent.com) (Italie)  
[www.wizzair.com](http://www.wizzair.com) (Europe et Europe centrale)  
[www.flysas.com](http://www.flysas.com) (Stockholm, Copenhague)  
[www.cimber.dk](http://www.cimber.dk) (Scandinavie)

**Comparateurs de vols :**  
[www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)  
[www.voyageforum.com](http://www.voyageforum.com), rubrique Billets d'avion  
[www.liligo.fr](http://www.liligo.fr)  
[www.bourse-des-vols.com](http://www.bourse-des-vols.com)  
[www.easyvoyage.com](http://www.easyvoyage.com)  
[www.expedia.fr](http://www.expedia.fr)  
[www.edreams.fr](http://www.edreams.fr)  
[www.ebookers.fr](http://www.ebookers.fr)

➔ LISTE 4  
LES AIDES AUX TRANSPORTS SCOLAIRES DES CONSEILS GÉNÉRAUX

**CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-VIENNE**  
Service Transport  
11 rue François Chénieux  
87000 LIMOGES  
Tél : 05 44 00 10 72  
[www.cg87.fr/](http://www.cg87.fr/)

**CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CREUSE**  
Service Transport  
14, av. Pierre Leroux BP 17  
23001 GUÉRET  
Tél : 05 44 30 27 23  
[www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)

**CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORRÈZE**  
Service Transport  
9, rue René et Emile Fage  
19000 TULLE  
Tél : 05 55 93 72 17  
[www.cg19.fr/](http://www.cg19.fr/)

➔ LISTE 5  
LE COVOITURAGE

**Les services de covoiturage limousins :**

Carte des aires de covoiturage en Limousin  
<http://consolimousin.free.fr/index.php/deplacement>

France Bleu Limousin  
[www.bleulimousin.com](http://www.bleulimousin.com) - rubrique Covoiturage

Covoiturage 87  
[www.covoiturage87.com](http://www.covoiturage87.com)

Covoiturage Corrèze  
[www.covoiturage-correze.com](http://www.covoiturage-correze.com)  
Tél : 0 820 820 138  
(n° Indigo – 0,15 €/min)

PIJ de Neuvic / Communauté de communes des Gorges de la Haute-Dordogne  
<http://ghd.solution-covoiturage.com>

Auto-stop participatif en Creuse  
<http://stopencreuse.free.fr>

Solidarité Millevaches  
[www.solidarite-millevaches.org/covoiturage](http://www.solidarite-millevaches.org/covoiturage)

Covoiturage Afpa  
<http://covoiturage.afpa.fr>  
*pour stagiaires et salariés de l'Afpa*

**Les autres services de covoiturage :**

**Allostop – France Covoiturage**  
Tél : 01 53 20 42 42  
[allostop@wanadoo.fr](mailto:allostop@wanadoo.fr)  
Cotisation de 3 à 12 € selon le trajet et la formule choisie  
[www.allostop.net](http://www.allostop.net)  
*Ce site recense aussi les sites de covoiturage de proximité par région.*

[www.covoiturage.com](http://www.covoiturage.com)  
[www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr)  
[www.123envoiture.com](http://www.123envoiture.com)  
[www.easycovoiturage.com](http://www.easycovoiturage.com)  
[www.ecotrajet.com](http://www.ecotrajet.com)

[www.laroueverte.com](http://www.laroueverte.com)  
[www.patacasse.com](http://www.patacasse.com)  
<http://pouce-pouce.com>  
[www.carpooling.fr](http://www.carpooling.fr)  
[www.solution-covoiturage.com](http://www.solution-covoiturage.com)

Paris Europass :  
06 32 56 60 90

Covoiturage Gironde  
[www.covoiturage33.com](http://www.covoiturage33.com)

Covoiturage Auvergne  
[www.covoiturageauvergne.net](http://www.covoiturageauvergne.net)

Covoiturage Poitou-  
Charentes  
[www.covoiturage.poitou-charentes.fr](http://www.covoiturage.poitou-charentes.fr)

Covoiturage Toulouse  
[www.covoiturage-toulouse.com](http://www.covoiturage-toulouse.com)

➔ LISTE 6  
LES AIDES FINANCIÈRES  
AU PERMIS

Conseil général de la Haute-  
Vienne  
Pôle Éducation-Jeunesse  
Service Jeunesse  
11 rue François Chénieux  
CS 83112  
87031 LIMOGES Cedex 1  
Tél : 05 44 00 15 93  
[www.cg87.fr](http://www.cg87.fr)

Conseil général de la Creuse  
Pôle Jeunesse et Solidarités  
Direction Insertion Logement  
13 rue Joseph Ducouret  
BP 59  
23011 GUÉRET Cedex  
Tél : 05 44 30 25 01  
[www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)

Conseil général de la  
Corrèze  
Direction de la Famille  
Service Enfance, Jeunesse,  
PMI  
9 rue René et Émile Fage  
19005 TULLE Cedex  
Tél : 05 55 93 73 75  
[www.cg19.fr](http://www.cg19.fr)

FJT Tulle Formation  
25 quai Gabriel Péri  
19000 TULLE  
Tél : 05 55 26 07 91

Auto-école sociale Aleas  
3 place Gustave Philippon  
87000 LIMOGES  
Tél : 09 79 38 75 47

➔ LISTE 7  
LA MISE À DISPOSITION  
DE VÉHICULES

Association Varlin Pont-  
Neuf (Mob'job)  
32 rue Fontbonne  
87000 LIMOGES  
Tél : 05 55 31 45 05

Mission Locale Rurale de la  
Haute-Vienne (Atout Mob)  
Antenne de Saint-Junien  
Cité administrative  
Martial Pascaud  
2 rue d'Arsonval  
87200 SAINT-JUNIEN  
Tél : 05 55 02 05 71

Association Rempart  
(Cyclo-Rempart)  
9 rue Chanzy  
87300 BELLAC  
Tél : 05 55 68 02 86  
[www.associationrempart.org/bellac.htm](http://www.associationrempart.org/bellac.htm)

Pays de Saint-Yrieix Sud  
Haute-Vienne (Mobyllité)  
6 place de l'Église  
87800 NEXON  
Tél : 05 55 58 27 27  
<http://www.pays-sud87.fr/>

Duval Location  
8 rue des Gorceix  
87270 BONNAC-LA-CÔTE  
Tél : 07 70 52 09 63  
[www.duvalocation.com](http://www.duvalocation.com)

FJT de Guéret  
Résidence Allende  
4 rue Salvador Allende  
23000 GUÉRET  
Tél : 05 55 51 18 02  
ou 05 55 52 08 71

FJT d'Aubusson  
14C rue des Fusillés  
23200 AUBUSSON  
Tél : 05 55 66 13 59

Banque de Mob 23  
Vassivière Club Tout Terrain -  
VCTT  
BP 4x4  
23460 ROYÈRE-DE-  
VASSIVIÈRE  
Tél : 05 55 64 75 33  
<http://banquedemob23.e-monsite.com>

RESEAU INFORMATION  
JEUNESSE LIMOUSIN

87

- Limoges Portes-Ferrées 05 55 31 88 20
  - Limoges L'Interval 05 55 01 23 90
  - Bellac 05 55 68 87 54
  - Nexon 05 55 58 11 05
  - Panazol 05 55 31 05 90
  - St-Junien 05 55 02 05 71
  - St-Léonard-de-Noblat 05 55 56 11 18
  - St-Sulpice-les-Feuilles 05 55 76 92 66
  - St-Yrieix-la-Perche 05 55 08 27 98 / 99
- 19
- Brive 05 55 23 43 80
  - Bugeat/Sornac 05 55 95 08 13
  - Egletons 05 55 93 12 04
  - Larche 05 55 84 11 12
  - Neuvic 09 60 19 41 28
  - Tulle 05 55 26 92 21
- 23
- Guéret 05 55 52 00 40
  - Aubusson 05 55 67 77 29
  - Bourgneuf 05 55 64 24 33
  - Boussac 05 55 65 04 68
  - Budellière 05 55 82 80 47
  - Dun-le-Palestel 05 87 66 00 00
  - Genouillac 05 55 80 88 41
  - La Souterraine 05 55 63 04 73